

Lutter contre la pollution lumineuse



Rallumez les étoiles !

Pour réduire l'impact de la pollution lumineuse sur les pollinisateurs nocturnes, je ferme mes volets le soir et j'évite les éclairages photovoltaïques sans interrupteurs dans le jardin. Si la lumière provient d'éclairages publics, je demande une extinction de l'éclairage en cœur de nuit (de 23h à 5h par exemple), à ma collectivité (maire et élu-es environnement ou urbanisme).



Pour mieux comprendre l'enjeu de la pollution lumineuse

en général et pour trouver des outils, je consulte le site :

<https://jourdela nuit.fr>

(onglet Ressources/Kit de justice lumineuse à l'usage du citoyen pour trouver des lettres types).

L'obtention du **label « Villes et Villages Étoilés »** pour ma commune.

